1111114-01

ASSEMBLÉE NATIONALE

PRÉFECTURE DU NORD

05 14 NOV. 2011 05

ARRIVÉE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Christine MARIN Député du Nord

> SGAR REÇU LE

1 6 NOV. 2011

Dest.	Att.	info.
OREAL	K	
EG		~
58		A
Avesnes		

Monsieur le Préfet Dominique BUR Préfecture de Région 12-14, rue Jean sans Peur 59039 LILLE Cedex

Monsieur le Président Daniel PERCHERON Conseil régional Nord Pas de Calais 151, avenue du Président Hoover 59800 LILLE

<u>Objet</u>: Eolien industriel en Sambre-Avesnois; orientations du SRCAE pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe.

Maubeuge, le 9 novembre 2011

'Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil régional,

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt du projet de Schéma Régional Climat Air Energie dans le Nord Pas de Calais, dont vous assumez tous deux la responsabilité de l'élaboration. C'est à ce titre que je tiens à vous faire part de mes réflexions en ce qui concerne les grandes orientations du SRCAE pour l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, en particulier au sujet de l'éolien industriel.

Je considère que ces sujets, qui ne doivent pas faire l'objet d'un positionnement politicien, sont à replacer dans un panorama d'ensemble. La question qu'il faut poser est celle de la place de chaque territoire dans la politique énergétique de la Nation et la préservation de l'environnement, en fonction de ses caractéristiques locales. Le bassin de la Sambre apporte largement sa contribution à l'effort national grâce à des entreprises comme AREVA dans le domaine du nucléaire, ou comme JEUMONT ELECTRIC dans celui des économies d'énergie dans l'industrie, avec le projet MEDEE. L'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe compte par ailleurs de nombreuses zones rurales qui constituent un atout environnemental avec un véritable patrimoine paysager qu'il faut préserver et valoriser, et avec un Parc naturel régional qui couvre une bonne partie de sa superficie.

Je pense que l'éolien industriel peut être utile, afin d'atteindre les objectifs européens, dans des secteurs qui n'ont pas de caractéristiques paysagères particulières, ou bien en mer, là où le potentiel des vents est le plus important. Je rappelle d'ailleurs qu'AREVA est engagé sur les projets d'éoliennes off-shore, et les usines de Jeumont ont été pionnières sur le sujet. Mais un territoire comme la Sambre-Avesnois, qui a la chance d'avoir en périphérie de ses zones urbaines une campagne remarquablement belle, doit faire en sorte de valoriser cet avantage et non de le brader. Je considère donc que la Sambre-Avesnois ne doit plus accueillir sur son territoire d'éoliennes industrielles, tout en faisant le choix de s'investir à fond dans d'autres domaines. Il y a des alternatives à développer dans la ruralité, comme la méthanisation qui peut faire l'objet d'un partenariat intelligent entre agriculteurs et collectivités locales.

Je souhaite donc que l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe prenne sa place dans une sorte de « division des tâches » au niveau énergétique :

- Excellence dans le domaine de la grande industrie avec par exemple AREVA dans le nucléaire et JEUMONT ELECTRIC dans les économies d'énergie;
- Développement d'énergies renouvelables adaptées à nos zones rurales et agricoles comme la méthanisation, mais renoncement à l'éolien industriel qui ne correspond pas à nos caractéristiques et représente une pollution pour notre patrimoine paysager.

Je note par ailleurs que les projets éoliens suscitent de plus en plus de rejet social dans ce territoire et constituent une perte de temps pour les élus locaux qui tentent de les mener à bien sans succès.

Pour que ces orientations ne restent pas lettres mortes, je souhaite que le SRCAE les prenne en compte, en ne jugeant pas favorable à l'installation d'éoliennes industrielles le territoire de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe, mais en lui assignant plutôt des engagements qui lui correspondent, comme la méthanisation. Il serait également souhaitable que le SCOT s'inscrive dans cette logique.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, Monsieur le Président du Conseil régional, l'expression de ma plus haute considération.

Christine MARIN Député du Nord